



Communiqué – Août 2018

Guignolée de la rentrée 2018

Nous avons un défi de taille à battre : l'an dernier nous avons amassé au Domaine lors de la Guignolée de la rentrée des denrées alimentaires non périssables totalisant plus de 233kg ainsi qu'une somme en argent de \$1237 au profit de la Banque Alimentaire de Magog. Nous sommes confiants d'y arriver grâce à votre générosité et au dévouement d'une vingtaine de volontaires qui ratisseront les rues du Domaine lors de la prochaine longue fin de semaine soit celle de la Fête du Travail (1 et 2 septembre). Nous sommes privilégiés d'habiter au Domaine Mont-Orford : voici l'opportunité de partager avec les plus démunis. Ouvrons nos portes, ouvrons notre cœur !

La location de courte durée à Austin

La municipalité d'Austin a mis en place l'an dernier un comité consultatif pour se pencher sur l'épineuse question de la location de courte durée. Ce débat fait rage un peu partout au Québec et Austin ne fait pas exception. La position de l'APDMO est claire sur le sujet : l'utilisation de résidence unifamiliale à des fins commerciales par la location de courte durée (31 jours et moins) est illégale au Domaine Mont-Orford. En effet, les servitudes inhérentes au domaine ainsi que les règlements municipaux rendent la location de courte durée interdite. La question que nous posons à nos élus porte donc sur le renforcement de l'application de la réglementation en vigueur. La mairesse nous demande un peu de patience compte tenu de la complexité du dossier ; soyez assurés que nous suivons le dossier de près et nous vous maintiendrons informés.

Traversée du lac O' Malley et fête des voisins

Le 28 juillet dernier la traversée du lac a eu lieu avec la supervision des premiers répondants de la Municipalité d'Austin. Madame France Morin a remporté l'honneur de revenir à la plage la première. Bravo et merci à tous les participants !

La traversée fut immédiatement suivie de la Fête des voisins qui cette année se tenait à la plage plutôt qu'aux installations sportives. Quelques gouttes de pluie lors du cocktail n'ont pas trop incommodé les participants qui se sont regroupés temporairement sous le chapiteau. La super grille au charbon de bois a donné l'occasion aux résidents de socialiser et de faire valoir leurs talents de Chef BBQ ! En soirée, Roger Doyle a su, accompagné de sa guitare et de quelques choristes, soulever les participants. Le changement d'emplacement et la nouvelle formule ont suscité beaucoup de commentaires positifs de la part de ceux qui y ont participé.

Merci à tous ceux qui ont contribué à en faire un franc succès !

La qualité de vie et de l'environnement au Domaine : l'affaire de tous !

Le charme distinct du Domaine Mont-Orford est redevable bien sûr à l'attention particulière que chacun porte à sa propriété : la beauté et la discrétion que lui procurent ses arbres, son aménagement paysager, sa propreté, son éclairage discret, ses fleurs et combien d'autres choses encore. Mais la valeur de nos propriétés dépend également de l'harmonie de l'ensemble, de la qualité de vie et de l'environnement du Domaine. Voilà précisément la raison d'être de l'APDMO. La bonne nouvelle : au début août, nous avons atteint un nombre record de membres soit 88 ce qui représente près de 75 % des propriétés ! Bravo et merci de soutenir votre association !

Une collaboration productive DMO Inc. - APDMO

Grâce à la collaboration entre l'APDMO et DMO Inc., le dossier de la servitude d'utilisation de la plage fait son chemin et est en voie d'être réglé. Environ 30 propriétaires au Domaine qui ont payé, année après année, les frais d'usage de la plage au lac O'Malley ne disposent pas dans leur contrat d'achat la servitude sur l'usage de la plage. Une situation qui risque d'être problématique au moment de vendre leur propriété ou advenant la situation où la plage changerait de propriétaire. À la demande de l'Association, M. Roch Coté (DMO Inc.) s'est montré disposé à offrir sans frais la servitude aux propriétaires intéressés. De son côté l'APDMO a négocié avec un notaire un tarif réduit pour une démarche collective. Ainsi les adhérents auront un avantage additionnel soit une rédaction uniforme du texte de la servitude. Voilà qui montre, encore une fois, que la collaboration a bien meilleur goût !

Bonheur et tranquillité à la plage du lac O'Malley

Vous l'aurez remarqué, les règlements de la plage ont été révisés cette année, fruit d'un effort conjoint entre DMO Inc. et l'APDMO afin d'en assurer la tranquillité et la sécurité, et d'en restreindre l'accès aux propriétaires autorisés et à leurs invités. Tout aussi important, deux volontaires, membres du C.A. de l'Association, ont surveillé, promulgué et assuré le respect des règlements. Le résultat : des commentaires fort positifs de la part des utilisateurs de la plage, membres et non-membres de l'Association. Si vous avez des commentaires ou des suggestions pour améliorer vos séjours à la plage, n'hésitez pas à nous les faire connaître. Un gros merci à nos volontaires et pour la collaboration de ... presque tous les baigneurs !

Collecte des bacs roulants

Veillez noter que l'entrepreneur n'est pas tenu de ramasser les bacs roulants si ceux-ci débordent pas plus que les articles qui s'y trouvent à l'extérieur. Afin de réduire l'impact écologique des collectes, il serait souhaitable de ne pas mettre au chemin systématiquement vos bacs mais d'attendre que ceux-ci soient *relativement* remplis.

Bonne fin d'été à vous tous !

N'oubliez pas la Guignolée de la rentrée (1-2 septembre)